Parlement, polarisation, classe politique - et la voix du peuple

Autor(en): **Kohler, Georg**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912064

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Parlement, polarisation, classe politique – et la voix du peuple

La démocratie moderne et pluraliste centrée sur le principe de souveraineté populaire ne saurait exister sans partis ou un système de partis.

GEORG KOHLER

L'émergence d'un projet démocratique et d'un processus décisionnel sur le modèle de la Landsgemeinde ou de l'assemblée de la polis athénienne est vouée à l'échec en raison de l'importance de la population, de la complexité des mécanismes de contrôle social et de la nécessité de trouver des représentants durables pour les courants d'opinion, parfois très antagonistes. La «souveraineté populaire» s'exerce comme interaction directe entre le gouvernement et les citoyens autonomes, en tant que processus de confrontation immédiate entre les parties au cours duquel les affaires sont débattues et tranchées par une opinion publique active, dans le cadre d'un débat collectif solidaire. Dès lors que l'État n'est plus à l'échelle d'une ville ou d'une petite entité régionale, la souveraineté populaire ne peut plus s'exercer en tant que telle.

Georg Kohler est professeur émérite de philosophie politique à l'Université de Zurich. Il observera et analysera la campagne électorale 2015 pour les Suisses de l'étranger tout au long de l'année.

Les partis politiques revêtent une importance cruciale, y compris pour le modèle suisse très particulier. Les années où le parlement national, véritable forum et finalité des partis modernes existants, est élu et renouvelé, sont très importantes. On ne saurait parler des élections parlementaires sans évoquer l'impact des droits populaires qui s'exercent de façon corrective sur la démocratie parlementaire.

Nous illustrerons notre propos en développant trois aspects particuliers: primo, la question de la classe politique, deuxio, l'analyse du système politique qui, fondé en principe sur la concordance, connaît une tendance accrue à la polarisation et, tertio, la question de l'identité collective du pays, qui a pris ces dernières années une grande acuité.

1. Le concept de classe politique évoque une catégorie de personnes sujette à polémique et un phénomène sociologique. Dans une société où l'exercice du pouvoir exige un engagement qui n'a plus rien d'accessoire et implique un investissement considérable, il est indispensable qu'un groupe se constitue pour assurer de façon professionnelle les fonctions qui relèvent du système politique (dont font également partie les hauts fonctionnaires de la justice et de l'administration publique). Mais notre propos n'est pas de le démontrer ici plus en détail. Néanmoins, il est évident qu'un mandat du Conseil national n'est plus compatible avec une activité professionnelle à plein temps.

Il est naturel qu'une telle professionnalisation entraîne l'émergence d'intérêts catégoriels spécifiques – ce que reconnaissent ceux qui se penchent sur la res publica. «La vie politique se résume aux échéances électorales» – «Les responsables politiques ne font que satisfaire leurs électeurs» – «Tout ce qui les intéresse, c'est leur intérêt personnel», et ainsi de suite: telles sont les conclusions polémiques et, le plus souvent, précipitées que tire le «peuple» (et surtout ses défenseurs autoproclamés) de la professionnalisation des fonctions politiques. C'est ainsi que la société contemporaine a donné naissance à cette expression à valeur de cliché démagogique, désignant une couche de la population composée de profiteurs éhontés de la démocratie.

Certes, la disparition des politiciens de milice dignes de ce nom est un sérieux problème pour un pays attaché au principe d'un service civil volontaire, plus ou moins bénévole. En outre, on ne peut nier la tendance de l'économie politique à sacrifier l'intérêt général dès lors que des intérêts professionnels personnels y sont contraires. La «classe politique» fait référence – d'un point de vue critique – aux phénomènes décadents que l'on observe dans de nombreuses régions du monde. Il en va différemment, cependant, lorsque ce terme sert à discréditer ceux qui, animés par des motifs honorables, s'investissent au Parlement national pour servir la démocratie (semi-)directe.

La connotation péjorative attachée au terme de classe politique va presque toujours de pair avec un éloge simultané des droits populaires. Ces derniers sont considérés comme un véritable antidote à l'égocentrisme des fausses élites. En ce début de campagne électorale, il est d'ores et déjà fréquent d'entendre ce genre de propos, dangereux, extrémistes et contraires à l'esprit helvétique. D'une part, cette rhétorique sape la confiance de la population dans ses représentants et, d'autre part, en faisant l'apologie des droits populaires, elle érige en absolu un seul élément de notre Constitution qui, pourtant, ne fonctionne bien que dans le contexte global d'un système institutionnel

soigneusement équilibré. Enfin, elle masque le fait que ses défenseurs font eux-mêmes partie de la classe politique professionnelle.

2. Ces vingt dernières années, la polarisation est devenue un trait dominant de la politique intérieure suisse. Autrefois basée sur le juste équilibre des forces, la démocratie concordante suisse s'est transformée depuis le début du siècle en une communauté d'avis divergents qui se contente de conclure péniblement les compromis requis par les instances institutionnelles. Citons à titre d'exemple le différend actuel sur l'interprétation de la «formule magique», autrement dit, le conflit sur la répartition proportionnelle des sept sièges du Conseil fédéral entre les partis représentés à l'Assemblée.

Les raisons de ce changement dans la culture politique du pays sont diverses, la principale étant probablement le glissement, après la rupture de 1989, de la place occupée par la Suisse dans le système des États européens. Passant du statut d'un petit État neutre respecté de tous et incontestablement lié au monde occidental, la Suisse est devenue un pays marginal, dont la réputation ne correspond plus tout à fait au poids économique.

La nouvelle place de la Suisse en Europe est un facteur essentiel dans le débat sur l'identité collective du pays, qui explique l'étonnante multiplication des initiatives constitutionnelles (acceptées) au cours de la décennie écoulée. Ce qui replace au centre du débat le rôle des droits populaires dans la politique intérieure.

Alors que dans la période d'après-guerre (1945-1990), le référendum – possibilité de faire échec par décision populaire à une loi adoptée par le parlement – imposait la constitution d'un consensus (seules les lois issues de compromis «référendaires» avaient alors une chance d'être validées par votation), la Suisse est aujourd'hui en proie à de violents conflits sur des projets d'initiatives à forte charge émotionnelle.

S'il est plus facile qu'avant d'organiser et de gagner des initiatives constitutionnelles dans la nouvelle démocratie orchestrée par les médias, c'est notamment aussi pour des raisons technologiques. La mobilisation est plus facile avec des moyens numériques qu'avec les anciens médias analogiques. À cela s'ajoute que l'un des partis fédéraux, l'UDC, est particulièrement bien organisé et dispose d'un puissant appareil de parti, capable d'intervenir sur le climat social lorsqu'il s'écarte de la politique officielle. Ce climat exprime souvent une certaine nervosité et une irritation provoquées par des phénomènes sociaux d'ordre général, il s'agit d'une réaction collective qui n'est pas directement politique, mais peut être instrumentalisée: le «peuple» devient alors l'antipode de la classe politique et l'UDC intervient comme le défenseur et le porte-parole de ses revendications.

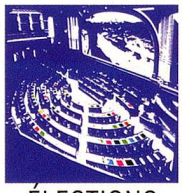

ÉLECTIONS 2015

Cette stratégie, qui mobilise souvent plus de la moitié des électeurs aux côtés de l'UDC, a toutefois un prix, à savoir la polarisation déjà mentionnée et, partant, l'abandon de processus consensuels pratiqués de longue date, qui faisaient de la Suisse un pays politiquement stable et prévisible, sans grandes surprises, mais économiquement attrayant à bien des égards.

Il ne s'agit pas d'une critique, mais d'un constat, qui s'explique par le fait que l'évolution de la civilisation post-industrielle, qui s'est encore accélérée à la fin de la guerre froide, sape également les traditions politiques du pays, plaçant celui-ci dans une position profondément contraire aux conditions requises jusqu'à présent pour le bon fonctionnement de ses institutions. De ce fait, la prochaine campagne électorale et son issue serviront également de plébiscite pour le programme politique de l'UDC – et pour la culture politique de la Suisse ainsi mise à l'épreuve.

3. «Qui sommes-nous?» – Telle est la question qui se posera plus ou moins clairement pour chacune des divergences majeures au cours l'année électorale 2015.

Du fait des conditions macro-politiques, c'est-à-dire continentales, auxquelles est exposée la Suisse – au cœur de l'Europe –, cette question exige une réponse plus explicite que par le passé. En effet, les anciennes définitions – point de repère pour la Suisse, sa politique étrangère et intérieure – se sont effritées. Il y a trop d'éléments qui semblent contredire les notions identitaires connues et enracinées dans la conscience collective...

La Suisse, pays armé, neutre, républicain et inoffensif, petit État dont les citoyens mènent des affaires dans le monde entier tout en vivant sur un îlot autonome fondé sur une démocratie propre, sur une petite planète, pour ainsi dire, étrangère au reste du monde... cette vision est-elle encore d'actualité?

Les élections parlementaires de 2015 permettront au peuple de faire entendre sa voix sur ce thème, dans un sens ou dans l'autre. Reste à savoir si le résultat sera polyphonique ou dissonant.